



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 25.01.2024

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le samedi 3 février 2024.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Le personnel du Conseil Départemental et ses Etablissements Publics subissent depuis des années une perte du pouvoir d'achat. Cela est lié à un tassement des grilles des filières d'emploi, à des déroulements de carrière bien trop modestes, et aux revalorisations très insuffisantes de la valeur du point d'indice. Dans le même temps, le coût de la vie est en forte progression.

A titre d'exemple, le panier de courses a augmenté de 20 % en 2 ans et les prix de l'électricité vont augmenter de 8,6% au 1^{er} février.

Ce constat dans les Yvelines, nous le faisons à l'échelle nationale, pour les agents publics et les salariés du privé. Le nombre de salariés payés au Smic n'a jamais été aussi élevé atteignant plus de 3 millions de personnes, soit + 17,3 % en 2023.

Augmenter les salaires, c'est redonner du pouvoir d'achat, du pouvoir de vie, c'est aussi redynamiser l'économie et les emplois.

Dans ce contexte, nous déposons le présent préavis de grève pour le samedi 3 février 2024.

Nous appelons le personnel à se mobiliser et à participer à l'initiative interprofessionnelle organisée à Poissy le samedi 3 février à partir de 11 H devant la mairie.

Ce lieu est symbolique, car la Mairie veut fermer l'Union Locale CGT de Poissy Yvelines Nord, alors même que cette structure implantée sur la commune depuis 1899 œuvre au quotidien pour la défense des salariés du territoire, notamment sur les questions de salaire et de pouvoir d'achat.

Nous soutenons notamment les revendications suivantes :

- ✓ Indexation des salaires et de la valeur du point d'indice sur l'évolution du coût de la vie ;
- ✓ Refonte des grilles indiciaires pour une véritable reconnaissance des qualifications et de l'ancienneté ;
- ✓ Garantie d'un déroulement de carrière pour tous, Plan de promotion amélioré ;
- ✓ Revalorisation du point d'indice pour les agents du service public ;
- ✓ Ségur pour tous, mesures compensatoires pour les oubliés du Ségur ;
- ✓ Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour tous ;
- ✓ Hausse du Smic à 2 000 euros brut ;
- ✓ Augmentation des pensions de retraite ;
- ✓ Ouverture d'un dialogue avec la mairie pour qu'une solution pérenne soit trouvée pour l'Union Locale.

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le samedi 3 février 2024 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH).

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
V. RAMAGE, Secrétaire générale.